COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

# OCCASION D'EMPLOI

## Coordonnatrice ou coordonnateur, Services professionnels et externes

## Services pédagogiques

**L'endroit idéal pour APPRENDRE, TRAVAILLER et S'ÉPANOUIR**

| Affichage : A2627.004 | Date limite : 13 octobre 2026, 16 h |
|---|---|
| **Lieu de travail :** | Centre administratif de la CSSWL, 239, montée Lesage, Rosemère (Québec) J7A 4Y6 |
| **Statut d'emploi :** | Régulier à temps plein, tâche à 100 % |
| **Échelle salariale :** | 96 482 $ à 128 642 $ |
| **Avantages sociaux :** | • 30 jours de vacances payées<br>• Jours de congé spéciaux pour faciliter la conciliation travail-famille<br>• Régime de retraite<br>• Assurance collective<br>• Programme d'aide aux employés et à la famille<br>• Possibilité de télétravail occasionnel |
| **Supervision immédiate :** | Directrice ou directeur des Services pédagogiques |

### NATURE DU TRAVAIL

La coordonnatrice ou le coordonnateur des Services externes et professionnels est responsable de coordonner les services professionnels offerts aux élèves ayant des besoins particuliers, qu'ils soient dispensés par des professionnels à l'interne ou des partenaires externes. Dans le cadre de ce rôle, vous devrez examiner et interpréter les dossiers et rapports cliniques, fournir des conseils cliniques sur les dossiers complexes des élèves et superviser le personnel professionnel membre d'ordres professionnels. Vous devrez aussi assurer un rôle de leadership en matière d'attribution des codes de difficulté des élèves, de technologies d'assistance, de transport adapté et de placements externes.

Dans le cadre de vos responsabilités, voici les autres tâches que vous devrez accomplir :

- Superviser les orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues, conseillères et conseillers en rééducation et les autres membres du personnel professionnel, et coordonner le comité de perfectionnement professionnel du personnel professionnel;
- Assurer la coordination des administratrices et administrateurs des services complémentaires (ACES), des équipes-écoles multidisciplinaires et du réseau d'enseignantes et d'enseignants ressources;
- Superviser l'attribution des codes de difficulté, les dérogations, les modifications et les exemptions pour la maternelle 4 ans et 5 ans, et examiner les rapports externes, scolaires, médicaux et neuropsychologiques;
- Coordonner la mesure 30810 relative aux technologies d'assistance et le soutien à la littératie et à la numératie;
- Organiser les placements et assurer le suivi auprès des écoles externes et des programmes spécialisés, et assurer la liaison avec les écoles, les familles et les partenaires;
- Communiquer avec le Service des ressources matérielles et du transport au sujet des plans pour les élèves ayant des besoins particuliers;
- Mettre en œuvre les protocoles d'intervention en situation de crise et assurer la liaison avec les CISSS de Laval, des Laurentides et de Lanaudière;
- Représenter la commission scolaire auprès des comités du MSSS, du MEQ et du LCEEQ et collaborer avec la directrice adjointe ou le directeur adjoint à propos des services professionnels et des dossiers concernant les besoins particuliers.

### EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Doit être une clinicienne ou un clinicien, ainsi que membre en règle d'un ordre professionnel en psychologie, ergothérapie ou orthophonie.

- Maîtriser l’anglais et le français.
- Être titulaire d’un permis de conduire.

Pour consulter la description de l’emploi contenue au plan de classification, cliquez **ICI**.